

Prix 2019 - SIE SA - Particuliers

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES										ACHEMINEMENT RÉGIONAL				TRANSPORT NATIONAL ¹ & SERVICES SYSTÈME		
TARIFS	TERRE SUISSE		TERRE ROMANDE		TERRE D'ICI		TARIF STANDARD		SIE SA				swissgrid			
	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Puissance CHF/kW/mois	
Solo ²	9.00		10.50		12.00		8.60		6.77		4.00	–	1.29		–	
Modulo ²	10.30	6.70	11.80	8.20	13.30	9.70	9.90	6.30	7.89	5.25	5.80	–	1.41	1.01	–	

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.18 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique * ³	0.10 à 0.35 cts / kWh

³ Chavannes, Crissier et Renens (jusqu'au 31.03.2019) : 0.10 ct. / kWh

Renens dès le 1.04.2019 : 0.30 ct / kWh

Ecublens : 0.35 ct / kWh

* Non assujettie à la TVA.

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

¹ Comprend les frais de transport du réseau très haute tension (Swissgrid), ainsi que les frais amont au réseau SIE SA (secours 125 kV), facturés par les SI Lausanne.

² Sans mesure de la courbe de charge.

En cas de renonciation aux délestages, le prix d'acheminement régional est majoré de 0.3 ct/kWh pour le tarif Solo et de 0.5 ct/kWh durant les heures pleines (HP) du tarif Modulo.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 7.7 %.

Il est possible de changer de tarif gratuitement une fois par année.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Rubrique Prix, Fiches explicatives).